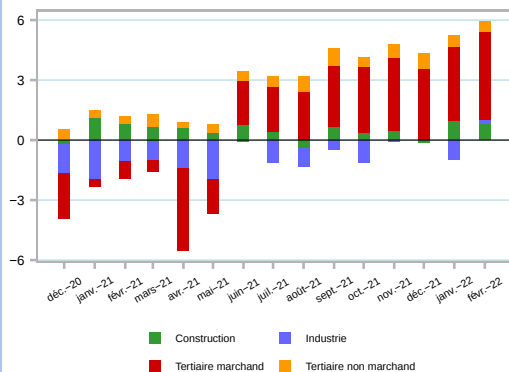


VENDEE

PRODUCTION

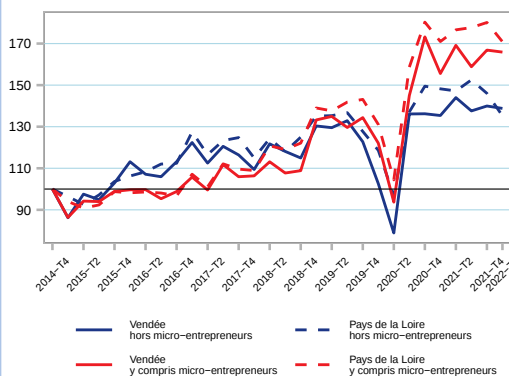
Activité économique

Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 (en %)



Créations d'entreprises

Indice base 100 au 4ème trimestre 2014



En Vendée, le volume d'heures rémunérées (hors chômage partiel) est supérieur à son niveau de 2019 depuis le mois de juin 2021. En février 2022, il est supérieur de 6 % à son niveau de février 2019, contre +4 % au niveau régional.

Au 1er trimestre 2022, les créations d'entreprises diminuent de 1 % par rapport au trimestre précédent, contre -5 % au niveau régional, et après +5 % au 4e trimestre 2021. Les créations hors micro-entreprises diminuent de 1 % (contre -7 % au niveau régional). Les créations d'entreprises sont désormais calculées selon un dispositif rénové. Il en résulte un relèvement en niveau de l'historique et une évolution légèrement plus dynamique.

En février 2022, les défaillances d'entreprises cumulées depuis 12 mois sont en hausse de 5 % (contre +3 % au niveau régional). Malgré l'abandon progressif des dispositifs de soutien (une partie des mesures étant reconduites dans le plan de sortie de crise), le nombre de défaillances se maintient à un niveau historiquement bas.

En mars 2022, 6 800 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an en Vendée. Le niveau cumulé est à nouveau en hausse (+5 %) et atteint un niveau particulièrement élevé.

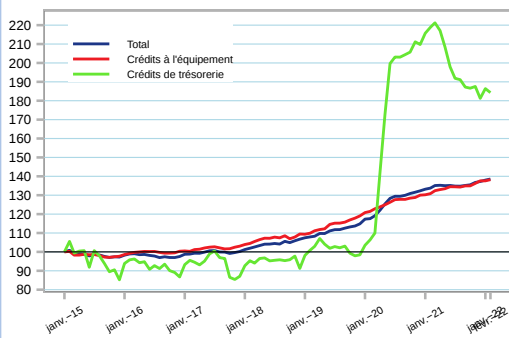
En février 2022, les crédits accordés aux entreprises pour leur trésorerie sont en baisse de 1 %, contre +1 % au niveau régional. Ils restent supérieurs de 83 % à leur niveau de février 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

Logements commencés



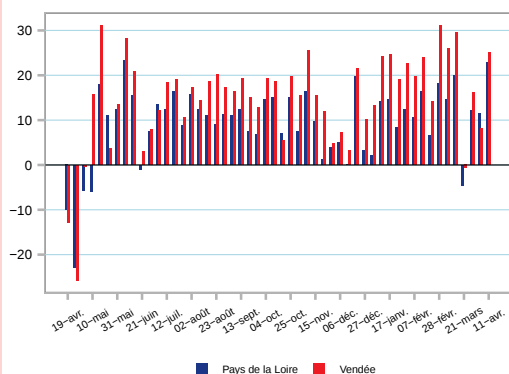
Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels en Vendée

Indice base 100 en janvier 2015



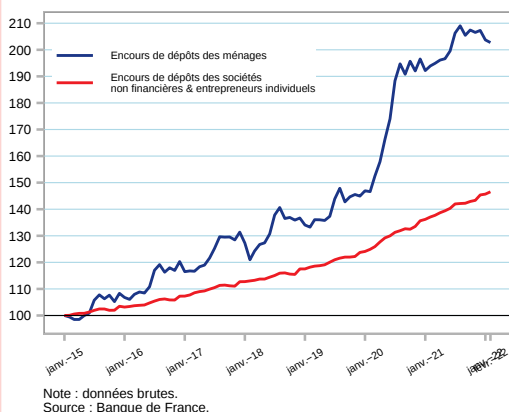
Transactions bancaires

Évolution des montants de transactions par rapport à la semaine équivalente de 2019 (en %)



Évolution des encours de dépôts

Indice base 100 en janvier 2015



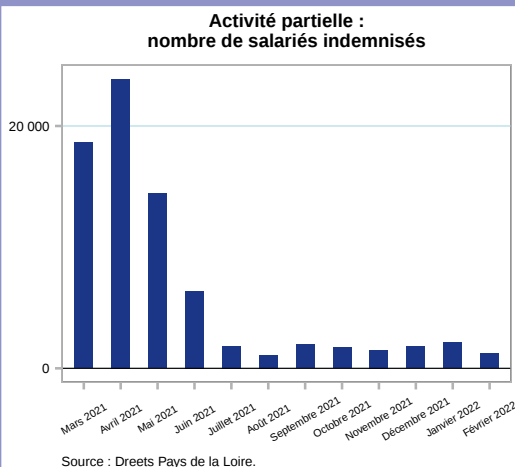
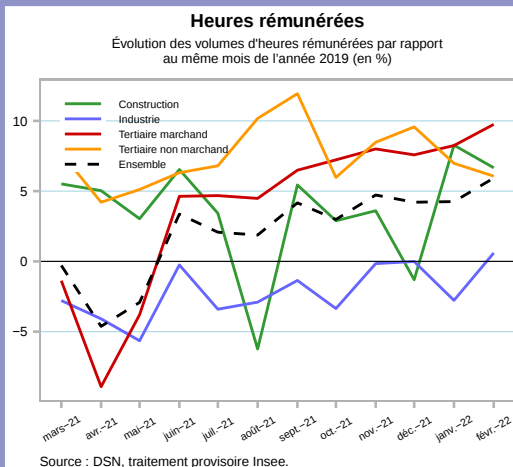
Hormis une baisse fin mars, les transactions bancaires restent nettement supérieures à leur niveau de 2019, en partie du fait de l'augmentation du taux de recours à ce moyen de paiement. En moyenne sur les 4 semaines du 21 mars au 17 avril, elles sont supérieures de 12 % à leur niveau de 2019, contre +10 % au niveau régional.

En février 2022, les encours de dépôts des ménages sont en légère baisse (-0,5 %). La tendance haussière des derniers est loin d'égaliser les très fortes hausses de la période de mars à août 2020. Les encours de dépôts des entreprises augmentent de 0,6 %.

CONSOMMATION – ÉPARGNE

VENDEE

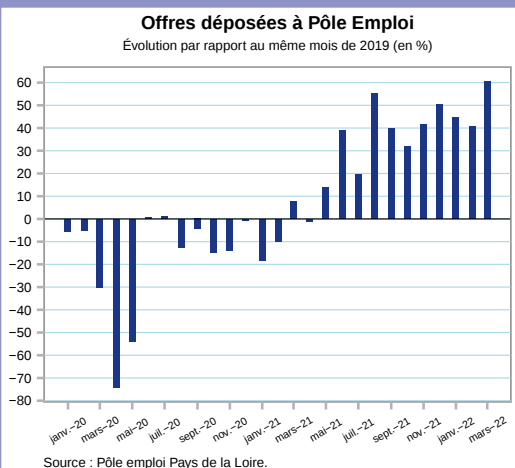
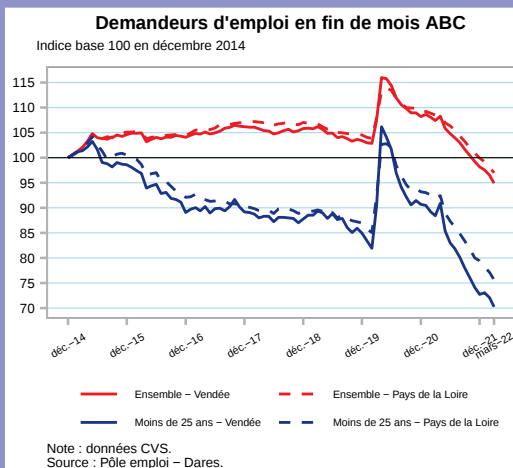
EMPLOI – CHÔMAGE



En février 2022, pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire, le volume d'heures rémunérées est en hausse par rapport à la normale (même mois en 2019) dans l'industrie (+1 %). Il est également en hausse dans les secteurs tertiaires marchand (+10 %) et non marchand (+6 %), ainsi que dans la construction (+7 %).

La reprise est nette en Vendée, hormis dans l'industrie où elle est plus modérée, et malgré quelques fluctuations dans la construction.

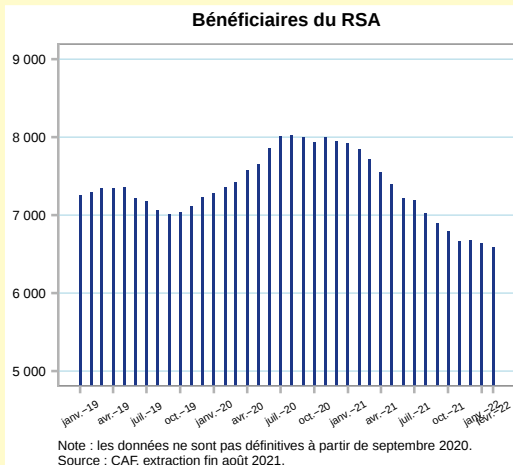
En février 2022, en Vendée, 1 200 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 2 100 en janvier et 1 800 en décembre.



Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C poursuit sa baisse en mars 2022 (-1,6 %, contre -1,2 % au niveau régional). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans baisse plus fortement (-2,6 %, contre -1,9 % au niveau régional).

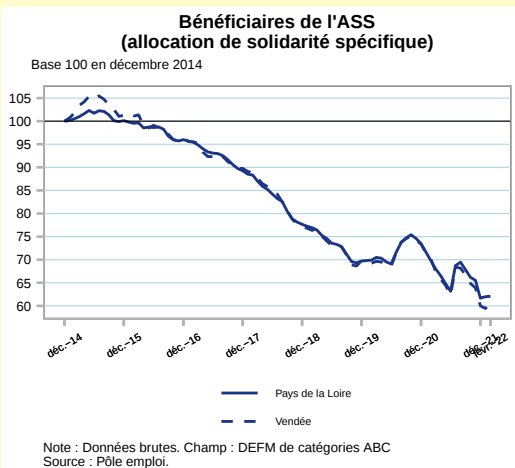
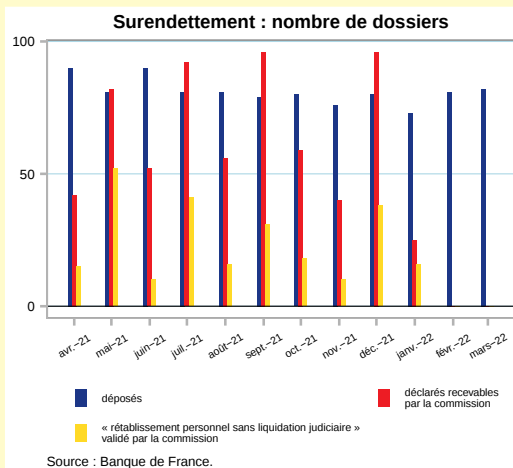
Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi continuent d'augmenter. En mars 2022, elles sont supérieures de 61 % à leur niveau de 2019.

IMPACTS SOCIAUX



En février 2022, 6 600 personnes bénéficient du RSA. Le nombre de bénéficiaires est en baisse par rapport au mois précédent (-0,9 %, contre -0,5 % au niveau régional). La tendance est à la baisse depuis décembre 2020. Le nombre de bénéficiaires est inférieur de 9,7 % à son niveau de 2019.

En mars 2022, le nombre de dossiers de surendettement est en légère hausse de 1 % (contre +18 % au niveau régional). Les données sur le nombre de dossiers jugés recevables ainsi que sur les rétablissements personnels sans liquidation judiciaire ne sont pas disponibles ce mois-ci.



En février 2022, en Vendée, 2 500 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est en hausse de 2,0 % (contre +0,2 % au niveau régional).